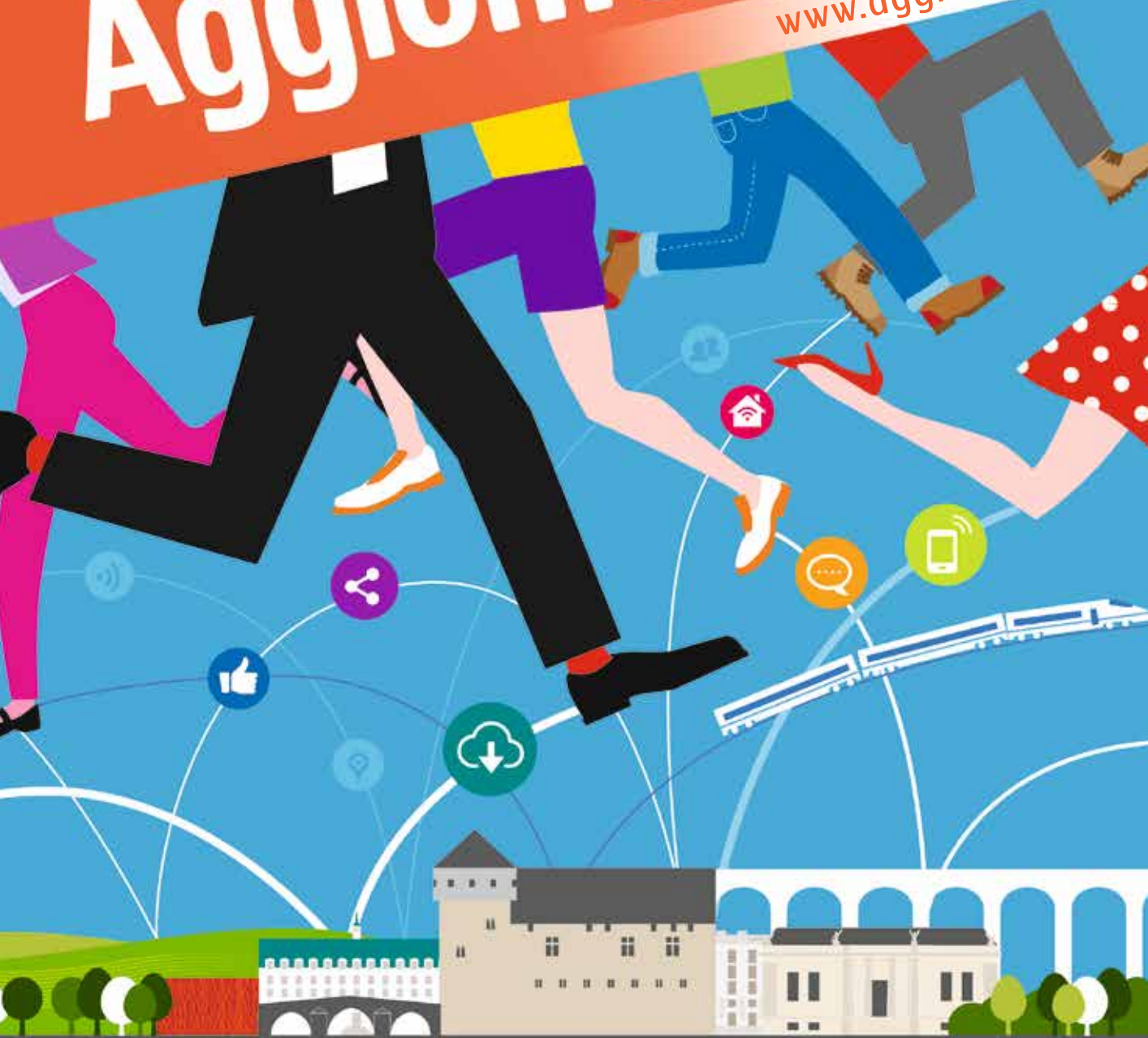


Le journal de

Laval Agglomération

N°30 ■ Automne 2016

www.agglo-laval.fr



**Laval Agglo : des projets
à vitesse grand V**

French Tech : la suite

Les lumières de Laval

AHUILLÉ

02 43 68 90 65
mairie.ahuille@orange.fr
www.mairie-ahuille.com

ARGENTRÉ

02 43 37 30 21
mairie@argentre.fr
www.argentre.fr

BONCHAMP

02 43 90 31 88
mairie.bonchamp.les.laval@wanadoo.fr
www.mairie-bonchampleslaval.fr

CHÂLONS-DU-MAINE

02 43 02 55 56
mairie-de-chalons-du-maine@wanadoo.fr

CHANGÉ

02 43 53 20 82
mairie.change@mairie-change.fr
www.change53.fr

ENTRAMMES

02 43 98 00 25
accueil@mairie-entrammes.fr
www.entrammes.mairie53.fr

FORCÉ

02 43 53 30 72
mairie.force@wanadoo.fr
www.mairie-force53.fr

LA CHAPELLE-ANTHENAISE

02 43 01 10 73
mairie.chapelleantenaie@orange.fr
www.lachapelleantenaie.mairie53.fr

LAVAL

02 43 49 46 28
mairie@laval.fr
www.laval.fr

L'HUISSERIE

02 43 91 48 20
mairie.de.lhuissierie@wanadoo.fr
www.lhuissierie.fr

LOUVERNÉ

02 43 01 10 08
louverne.mairie@wanadoo.fr

LOUVIGNÉ

02 43 37 30 94
mairie.louvigne@wanadoo.fr

MONTFLOURS

02 43 02 53 39
mairie.montfleurs@orange.fr
www.montfleurs.mairie53.fr

MONTIGNÉ-LE-BRILLANT

02 43 98 38 27
mairie.montigne.le.brillant@wanadoo.fr
www.montignelebrillant.mairie53.fr

NUILLÉ-SUR-VICOIN

02 43 98 39 22
nuillesurvicoin@wanadoo.fr
www.nuillesurvicoin.mairie53.fr

PARNÉ-SUR-ROC

02 43 98 01 57
mairie@parne-sur-roc.fr
www.parne-sur-roc.fr

SAINT-BERTHEVIN

02 43 69 28 27
accueil@ville-saint-berthevin.fr
www.saint-berthevin.fr

SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX

02 43 01 11 61
mairie.st-germain-le-fouilloux@wanadoo.fr

SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE

02 43 01 11 15
mairie.st-jean-sur-mayenne@wanadoo.fr
www.saint-jean-sur-mayenne.mairie53.fr

SOULGÉ-SUR-OUETTE

02 43 02 30 31
mairie-de-soulge-sur-ouette@wanadoo.fr

Sommaire

p.4 à 7



**Laval Agglomération :
des projets à vitesse
grand V**

p.8 à 11



Ça fait l'actu

p.12-13



**En direct
des communes**

p.16-17



**Idées de sortie :
le festival Guinguez
maintenant !**

p.18-19



**Tourisme :
Les lumières de Laval**

Le journal de Laval Agglomération trimestriel d'informations édité par Laval Agglomération à 49 500 exemplaires.
Directeur de la publication : Marcel Thomas • Rédaction : Barbara Boisnard, Julie Jacques • Crédits photos :
Productions : Thalie • Ville de Laval, Cabinet Richez Associés, Eco-Emballages, Istock • Illustrations : Mediapilote •
Productions : Thalie • Mise en page : Mediapilote • Impression : Imaye graphic • Distribution : La Poste et Christiane
Rousseau • Laval Agglomération : 1, place du Général Ferrié - Laval - Tél. : 02 43 49 46 47 • Fax : 02 43 49 46 50 •
www.agglo-laval.fr • Courriel : lejournaldagglo-laval.fr



Édito

Les ambitions que nous portons pour notre territoire se concrétisent. Nous nous affirmons de plus en plus comme une terre d'innovation. C'est notre marque, c'est notre ADN.

Nous sommes, en effet, depuis cet été, un territoire "French Tech". C'est un label très convoité par les métropoles et les agglomérations qui sont impliquées dans le développement de leurs écosystèmes innovants. C'est aussi la récompense d'un travail collectif qui se construit depuis des années à Laval autour de la Réalité Virtuelle et Augmentée. C'est enfin une réelle opportunité pour nos entreprises qui vont bénéficier de la vitrine "French Tech" et de ses outils d'accélérateur de croissance.

Toujours aux côtés des start-ups, nous avons inauguré récemment le nouvel hôtel d'entreprises innovantes, "la Licorne", situé au cœur du quartier des Pommeraias, à proximité de la gare, du pôle universitaire et du futur Laval Virtual Center. Ce bâtiment à l'architecture élégante est la nouvelle vitrine économique de l'audace et de la créativité de notre territoire.

L'innovation nous la souhaitons pour les emplois et les entreprises d'avenir et nous la souhaitons aussi partagée par toutes et tous. Ainsi, Laval Agglomération sera le premier territoire français 100 % connecté

au très haut débit à l'horizon 2019, et ce pour toutes les entreprises et tous les particuliers.

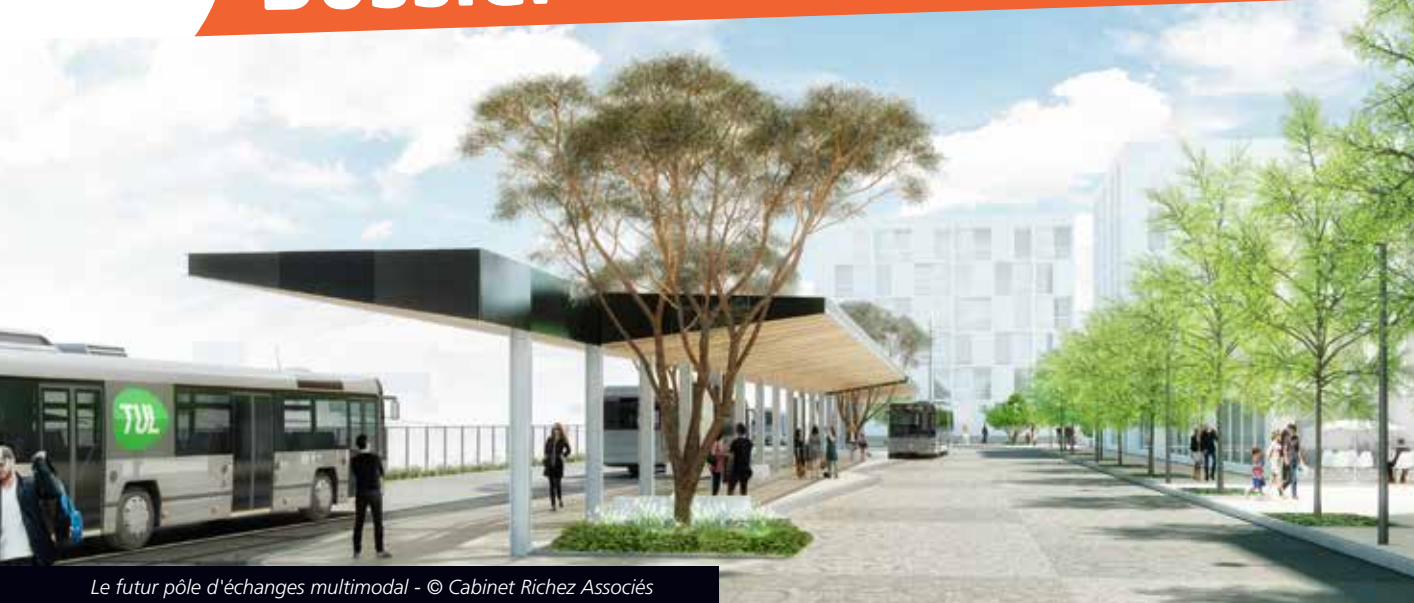
Laval Agglomération est un territoire à taille humaine et au cadre de vie préservé. Parfois, à l'image de nos paysages de bocage, nous sommes un peu timides sur nos réussites, alors que nous sommes discrètement irrésistibles. Un territoire d'hommes et de femmes de tradition, certes, mais notre tradition est celle de l'innovation et nous pouvons collectivement en être fiers.



François Zocchetto
Président de Laval Agglomération

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous

François Zocchetto



Le futur pôle d'échanges multimodal - © Cabinet Richez Associés

La gare, sur les rails de l'avenir

Avec l'arrivée de la ligne à grande vitesse (LGV), Laval sera à 70 minutes de Paris, 24 minutes de Rennes et du Mans, et 52 minutes d'Angers. À la gare, un nouveau quartier va prendre forme, dynamique et attractif, qui bouge à toute heure !

Renforcer l'attractivité du territoire, attirer des populations et des entreprises : c'est l'objectif premier de la zone d'aménagement concerté (ZAC) « Laval grande vitesse ». La LGV est une opportunité exceptionnelle pour notre développement économique. Les habitants ou entrepreneurs de l'agglomération lavalloise pourront rapidement se rendre à Paris et vers les grandes métropoles régionales.

Une gare moderne et tous les transports à proximité !

La zone d'aménagement est un espace très vaste qui s'étend sur 18,5 hectares en entrée de ville, au nord et au sud de la voie ferrée. La réhabilitation de la gare, premier chantier visible, sera terminée début 2017. Suivra le pôle d'échanges multimodal, qui réunira gare routière (cars et bus) et centrale de mobilité (vélos électriques etc), favorisant ainsi les différents échanges des modes de transport. Le parvis de la gare sera remodelé pour mieux réguler l'arrêt minute, les taxis et les arrêts TUL. La passerelle permettra l'accès aux quais SNCF et le nord de la gare. Elle assurera une liaison inter-quartiers (les Pommeraies - la Licorne,



Projet d'aménagement de la rue des Trois Régiments - © Cabinet Richez Associés

Hôtel des entreprises innovantes - Technopole - sites universitaires).

Des nouveaux bâtiments

Ce chantier est l'occasion de requalifier un quartier ancien de Laval en alternant logement et tertiaire. Un programme bâti de 1 000 à 1 100 logements, 52 000 à 58 000 m² de bureaux, 6 800 à 7 400 m² de commerces, hôtels, services et équipements est prévu. À terme, ce sera un espace à vivre bouillonnant par la mixité des activités qui vont s'y développer.

La rue des Trois Régiments requalifiée

Elle sera totalement repensée. La butte sera arasée pour permettre la construction d'immeubles et un élargissement de la rue. Celle-ci restera à double sens, mais les cars ne l'emprunteront plus. Après le pont de Paris, ils circuleront sur une chaussée dédiée le long de la voie ferrée. Une architecture contemporaine, associant les nouvelles technologies liées à la réalité virtuelle (Smart grids, LI-FI, etc...) verra le jour en 2018.



Laval Économie Emploi : toutes les réponses sur un seul site !

Laval Économie Emploi, c'est LE point d'entrée pour tous les actifs (demandeurs d'emploi ou salariés) et pour toutes les entreprises du territoire. Ce nouveau bâtiment, situé quartier Ferrié à proximité de Pôle Emploi, ouvre ses portes début janvier 2017.

Le bâtiment, entièrement réhabilité, au 23 place du Général Ferrié "**Laval Économie Emploi**", sera un lieu-ressource regroupant tous les acteurs de l'emploi : Laval Économie (l'agence de développement économique de l'Agglomération), le service emploi de Laval Agglomération, la Mission locale, le Contrat de Ville, l'ASCAPE53, ID intérim, l'association Partage, le FONGECIF et l'école de la seconde chance. Opérationnel début 2017, le lieu associera bien sûr les entreprises : sessions de recrutement, conférences, rencontres, informations métiers, etc. L'idée est de donner une meilleure visibilité et de simplifier l'accès à l'emploi ou la reconversion.

Au rez-de-chaussée, un espace central de 100 m² accueillera les visiteurs. Ceux-ci pourront avoir un interlocuteur rapidement, utiliser les espaces informatiques mis à disposition, consulter les documentations.

Des espaces de proximité

À Laval (quartiers Saint-Nicolas et Pommeraies), à Saint-Berthevin et à Bonchamp, des espaces "Laval Emploi" vont relayer l'offre de services de "Laval Économie Emploi". Des conseillers seront présents pour proposer des solutions à chacun.



Un site unique, toutes les offres

Le site internet laval-emploi.fr recense toutes les offres d'emplois, de formations, de services proposés aux usagers. C'est plus de 60 000 visites par an. Avec l'**appli mobile**, vous avez accès aux offres sur le territoire de l'Agglomération au jour le jour. De votre ordinateur, smartphone ou tablette, consultez les propositions d'emploi ou de formation en temps réel !
www.laval-emploi.fr



La parole à Samia Soutani,

Vice-présidente de Laval Agglomération chargée de l'économie, l'emploi et la cohésion sociale

Ce nouveau bâtiment Laval Économie Emploi réunira tous les acteurs qui œuvrent pour les demandeurs d'emploi, les personnes en insertion, reconversion, etc. quelle que soit leur situation. Il s'adresse à toutes les populations. C'est une offre complète sur un seul lieu, dans un quartier de centre-ville.

Il faut apporter des outils concrets : un bâtiment pour accompagner les usagers, un outil numérique, une mise en réseau avec les secteurs économiques du territoire. Il faut associer les entreprises, multiplier les leviers pour répondre à toutes les demandes, et avoir une vision globale.



La Licorne, un concentré d'innovation

Laval Agglomération est bien une terre d'innovation et de créateurs. L'Hôtel des entreprises innovantes "La Licorne", inauguré le 6 octobre dernier dans le quartier des Pommeraies à Laval, est au cœur d'un environnement dédié au numérique et aux nouvelles technologies. Déjà quatre start-ups ont choisi de s'y installer.

« Unicorn » (ou licorne en français) désigne les start-ups valorisées à plus d'un milliard de dollars comme Uber, Blablacar... C'est aussi le nom de l'hôtel des entreprises innovantes de Laval, équipement emblématique qui vient compléter le pôle économique du territoire. Situé dans le quartier rénové des Pommeraies, ce nouveau bâtiment est destiné à accueillir les jeunes pousses innovantes. Un environnement propice pour les entreprises en croissance, locales ou extérieures au territoire et pour des filiales étrangères. Le bâtiment, original de par son architecture vient compléter l'offre d'accueil pour les entreprises, et apporte un nouveau pôle d'attractivité à l'écosystème lavallois, déjà reconnu à l'international grâce au salon "Laval Virtual" et récemment labellisé "French Tech".

Bureaux modulables et espaces communs

Financé par l'État, la Région, le Conseil départemental et Laval Agglomération, et porté par Laval Mayenne Aménagement (société d'économie mixte en charge des grands projets d'aménagement du territoire), ce bâtiment a nécessité 15 mois de travaux. L'architecture exceptionnelle, mêlant bois, béton brut et acier, donne une idée des entreprises qui vont s'y installer. D'une surface totale de plus de 1 800 m² (surface louable de 1 273 m²), il s'organise sur quatre niveaux.

Les espaces de travail regroupent des bureaux modulables, adaptés aux entreprises innovantes. Tous bénéficient des équipements techniques indispensables (fibre optique, serveurs...). Des espaces communs ont été imaginés pour favoriser les échanges entre les différentes sociétés (hall spacieux,



banquettes, cafétéria...). Enfin des salles de réunion, de tailles différentes, seront louées aux occupants de l'hôtel mais pourront aussi être mises à disposition d'autres entreprises pour des conférences ou des formations. Au rez-de-chaussée, un pôle santé est prévu pour les habitants du quartier.

Déjà quatre nouveaux arrivants

Quatre start-ups s'installent déjà à La Licorne : SHORTWAYS éditeur de logiciels d'assistants virtuels pour les entreprises, MENINVEST société parisienne spécialisée dans la production de sites d'e-commerce, ON-X affiliée avec Laval Virtual University au réseau d'agglomérations French Tech, et enfin SOCIATAX concepteur-développeur de produits et services assuranciers innovants. Plusieurs autres start-ups ont manifesté leur intérêt... On y attend une vingtaine d'entreprises à terme.



3 questions à Yannick Borde

Vice-président de Laval Agglomération chargé du développement économique



La création de "La Licorne" répond donc à un vrai besoin ?

Y.B. : En effet, ce nouveau bâtiment va permettre d'accueillir les start-ups en incubation à la Technopole, les entreprises cherchant à se développer via les nouvelles technologies, et les sociétés extérieures grâce à la proximité de la gare.

Une implantation stratégique...

Y.B. : Planter ce bâtiment ici, dans le quartier des Pommeraies, c'est d'abord une belle opération de renouvellement urbain. Et c'est très cohérent : à l'entrée de l'agglomération, près de la Technopole, du futur Laval Virtual Center et de la gare LGV qui nous placera à 70 minutes de Paris.

...qui renforce notre identité en matière de développement économique et technologique ?

Y.B. : Oui, l'hôtel des entreprises innovantes sera une vitrine de l'audace, des idées et de la créativité du territoire. Nous devons promouvoir notre "marque" ; nous avons les dispositifs pour capter et accompagner les entreprises. C'est le centre d'un grand pôle Ouest, ici à Laval.

Une agglo connectée : le Très Haut Débit partout, pour tous !

La collectivité a anticipé le Plan National THD et sera la première agglomération de France à être couverte à 100 % d'ici fin 2019. Les entreprises, les établissements publics et les particuliers vont bientôt bénéficier du Très Haut Débit sur tout le territoire.

Dès janvier 2018, 80 % des logements de Laval et de l'agglomération seront raccordables et éligibles au Très Haut Débit. L'objectif est de favoriser le développement économique et de supprimer la fracture numérique territoriale en offrant la possibilité aux habitants d'accéder à la fibre optique quel que soit leur lieu de résidence.

Laval Agglo sera la première agglomération à être couverte à 100 %

La première étape a été franchie en 2011, lors de la signature de la délégation de service public avec Orange pour le déploiement du réseau THD, et l'ouverture de l'agence lavalloise "Laval THD" (LTHD) pour la construction, l'exploitation et la commercialisation de ce nouveau réseau.

Le THD c'est quoi ?

Une technologie permettant de faire circuler l'information via la fibre optique à une vitesse maximale. La fibre optique fournit des débits nettement supérieurs à l'ADSL en s'affranchissant des perturbations électromagnétiques et des contraintes de distance.

2 réseaux, 2 services

> Le réseau Très Haut Débit "Entreprise" est consacré aux sociétés. LTHD commercialise auprès des opérateurs des services THD (location de fibre optique, bande passante Ethernet, hébergement d'équipements) qui sont ensuite proposés aux entreprises du territoire selon leur besoin et leur budget.

> Le réseau FTTH ("Fiber To The Home" ou "fibre optique jusqu'au domicile") est destiné aux particuliers et aux TPE. Dans ce cas, LTHD commercialise auprès des fournisseurs d'accès à internet l'usage d'un réseau FTTH. Ces mêmes fournisseurs proposent alors aux habitants et aux TPE/PME leurs services en utilisant ce réseau.

Des usages multiples et simultanés

Pour les entreprises, le THD permet le partage en temps réel de fichiers sans limite de taille et le travail collaboratif en ligne. Pour les habitants, le FTTH produit une vitesse de connexion 100 fois supérieure à celle de l'ADSL classique. Cela donne la possibilité, par exemple, dans une même famille, à l'un de regarder une émission de télévision pendant qu'un autre navigue sur Internet ou joue en réseau. Plus de contraintes liées au partage des débits !

Infos sur www.lavaltreshautdebit.fr



3 questions à Xavier Dubourg

Vice-président de Laval Agglomération en charge de l'innovation

Laval Agglomération est donc en avance sur le Très Haut Débit ?

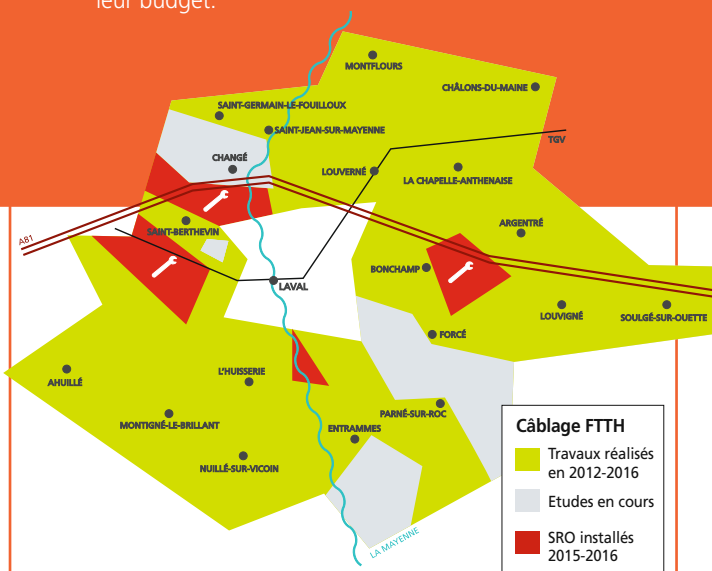
X.D. : La collectivité a travaillé très tôt sur ce projet, avec l'objectif ambitieux de couvrir 100 % du territoire y compris les zones rurales. Nous sommes en avance par rapport à d'autres zones géographiques. La DSP, confortée par l'avenant de 2016, garantit le raccordement au très haut débit de tous les foyers à l'horizon 2019.

Cela répond à un vrai besoin ?

X.D. : Oui car les utilisateurs se sont déjà appropriés le THD. L'agglomération est le deuxième Réseau d'Initiative Publique (RIP) en France à détenir un taux de commercialisation moyen de 43 %. Il faut maintenant faire évoluer les usages, notamment dans les TPE/JPME, afin qu'elles fassent leur propre révolution numérique.

Le THD est un facteur essentiel d'attractivité économique ?

X.D. : Bien sûr, d'ailleurs le réseau dédié aux entreprises est opérationnel avec 136 sites raccordés et une qualité de service adéquate. C'est un atout pour les entreprises locales et un facteur d'attractivité fort. Cela renforce l'image numérique et technologique de Laval Agglomération.



SRO : Sous répartiteur optique / Point de mutualisation.
FTTH : **Fiber to the Home**, ce qui signifie "Fibre optique jusqu'au domicile".



L'eau c'est l'Agglo !

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) oblige les communes à transférer leurs compétences "eau" et "assainissement" aux intercommunalités en 2020. Les élus communautaires ont décidé d'anticiper cette obligation. Ainsi à compter du 1^{er} janvier prochain, c'est Laval Agglomération qui prendra en charge ces compétences.

"C'est un énorme travail d'harmonisation qui doit être réalisé", souligne Bruno Maurin, Vice-président délégué à l'environnement. De fait, les 20 communes de notre territoire n'ont pas toutes la même organisation (commune seule, syndicat d'eau regroupant plusieurs communes), le même mode de gestion (régie municipale, délégation à une entreprise privée), le même taux de renouvellement de leurs réseaux, ni les mêmes tarifs (de 250 € à 450 € par an pour une famille).

Cette nouvelle organisation va permettre la mise en œuvre d'une politique durable de gestion du patrimoine. En effet, actuellement pour l'ensemble des communes de Laval Agglo, le taux moyen de renouvellement des réseaux est de 0,6 % par an : c'est à dire qu'il faut environ 200 ans pour que l'ensemble des canalisations soit rénové. Un réseau vieillissant est un réseau qui fuit et qui donc, coûte plus cher pour les usagers, d'autant que l'eau est un bien précieux à préserver. Il s'agit alors d'anticiper ces problèmes en réduisant



le temps de renouvellement des canalisations afin d'assurer la sécurité sanitaire et environnementale.

Les principes de ce transfert de compétence :

> François Zocchetto, Président de Laval Agglomération, a réaffirmé son attachement au service public en matière de gestion de l'eau, ce

nouveau service communautaire sera donc assuré **en régie** (les contrats de délégation de service public en cours iront jusqu'à échéance).

- > Le taux de renouvellement des réseaux passera de 0,6 % à 1 % (de 200 ans à 100 ans pour maintenir un réseau de qualité).
- > Une harmonisation progressive des tarifs des 20 communes dans un esprit de solidarité. En effet, les communes dont les tarifs d'eau sont les plus élevés vont attendre 2020 pour les voir baisser, afin de compenser l'augmentation de celles (Laval et l'Huisserie) qui ont les tarifs les plus bas. Pour les Lavallois, cela signifie une augmentation moyenne de 3,50 € HT par an pour une consommation de 80 m³ (consommation moyenne d'une famille avec deux enfants), durant 11 ans ; soit l'achat de deux packs d'eau minérale par an environ. Pour l'ensemble des autres communes, le tarif restera stable ou diminuera progressivement.

Pour la gestion de votre contrat, en cas de problème (fuite, difficulté d'approvisionnement...) ou pour toute question, un numéro et un guichet unique sont à votre service au : 02 43 49 43 11.

Laval a son label French Tech

C'est officiel, Laval a rejoint le cercle très fermé des écosystèmes "French Tech". Une très belle récompense pour tous les acteurs qui se sont mobilisés autour de cette candidature. Le label French Tech - qui fédère 21 écosystèmes - doit offrir plus de visibilité aux start-ups françaises en France et à l'international.

Après plusieurs mois de suspense, la ville de Laval a été choisie pour accueillir l'annonce des résultats French Tech, le 25 juillet dernier. Une surprise de bon augure. Tous les acteurs institutionnels et économiques portant la candidature « Laval French Tech » se sont mobilisés pour organiser l'évènement qui a réuni, au Théâtre, plusieurs centaines de personnes venues de toute la France, représentants des métropoles labellisées et les écosystèmes candidats. Emmanuel Macron (alors ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique) et Axelle Lemaire (secrétaire d'État chargée du numérique) avaient fait le déplacement. L'occasion idéale de mettre en valeur les entreprises de réalité virtuelle et augmentée de notre territoire. Clou du spectacle, Laval a rejoint l'un des 9 réseaux thématiques, le "EdTech/Entertainment" et a obtenu, de fait sa labellisation ! La ville fait désormais partie de la grande famille French Tech.

Un écosystème innovant reconnu

La candidature de Laval avait fédéré de nombreux acteurs économiques du territoire. Portée par un duo de chefs d'entreprises, Arnaud Cosson (HRV) et Laurent Lachaze (Groupe Projevia) avec pour référent Laurent Chrétien (directeur de Laval Virtual), elle avait beaucoup fait parler d'elle. Cette candidature s'appuyait sur le travail mené depuis 20 ans autour de la réalité virtuelle. Au-delà du

salon « Laval Virtual », reconnu dans le monde entier, c'est en effet tout un écosystème qui s'est développé avec plus de 20 entreprises de pointe, des laboratoires de recherche, un centre d'étude (CLARTE) et bientôt le « Laval Virtual Center ».

Un potentiel de développement pour les entreprises

Le label French Tech, c'est d'abord un ensemble d'outils très concrets, destinés à soutenir les entrepreneurs tout au long de leur projet : du lancement au développement, à la projection à l'international. Ce sont des bourses, des fonds, et des dispositifs d'accompagnement spécifiques pour épauler les start-ups. Les entreprises lavalloises pourront désormais profiter de ces différents leviers et développer des synergies.

Laval French Tech n'a pas attendu pour mettre en place son plan d'action, comprenant notamment la création d'un fonds d'investissement dédié à la réalité virtuelle et augmentée. Différents projets de collaboration ont aussi démarré. Parmi eux, une initiative de France Bleu Mayenne invitant chaque radio locale à expérimenter de nouveaux usages liés à la Réalité Virtuelle et Augmentée, avec en vue un « Laval Virtual Day » à la Maison de la radio début 2017 !



La parole à Béatrice Mottier,

Adjointe au Maire en charge de l'attractivité et de l'innovation et Présidente de Laval Virtual

En intégrant ce réseau nous sommes propulsés sur la scène de l'innovation française, ce qui renforce encore l'attractivité du territoire et valorise le secteur des nouvelles technologies qui se porte très bien à Laval. Étant donné le contexte, ce secteur doit aujourd'hui prendre sa pleine mesure pour rester dans la course internationale. Cette labellisation a donc tout son sens et intervient au bon moment. Nous sommes au cœur d'un grand pôle Ouest, nous avons



les dispositifs d'accueil et d'accompagnement des entreprises, les écoles d'enseignement supérieur, et surtout la créativité et l'esprit

d'initiative de nos entreprises. Cette dynamique, confortée par le label French Tech nous ouvre de très belles perspectives !



Habitat : vive le centre-bourg !

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH), Laval Agglomération a mené une vaste réflexion pour densifier les centres-bourgs. Exemple : "Le Coudray" qui applique les principes de la densité au cœur de Montigné-le-Brillant.

Comment occuper l'espace, redynamiser le foncier en centre-bourg ? Laval Agglomération a mûri une réflexion globale sur le territoire et propose un soutien financier aux communes dont les projets intègrent l'habitat social, l'accession et l'environnement. Dans la première comme la deuxième couronne les centres-villes se redessinent ! On le voit à Changé, Louverné, L'Huisserie, Saint-Berthevin, Bonchamp, Ahuillé ou encore Saint-Germain-le-Fouilloux. Un bel exemple a également vu le jour à Montigné-le-Brillant.

Une vraie vie de village

La commune a proposé à Meduane Habitat d'aménager un terrain de 3 757 m² situé à proximité immédiate du centre de Montigné. Le programme comprend 27 logements neufs (45 kWh d'énergie par m² et par an) articulés autour d'une placette. La notion de rue est signifiée par le rythme du bâti (séquence de trois constructions en decrescendo) et les pignons en front de voie.

L'objectif est d'assurer une transition entre le bourg ancien et cette nouvelle extension, avec plus de lien social et une vraie vie de village. Pour une bonne mixité, ce programme est donc composé de deux lots : 21 logements locatifs sociaux intitulés « Le Coudray » et 6 pavillons vendus en PSLA (Prêt Social Location-Accession) appelés « le Magenta ». Bientôt d'autres projets vont naître...



Le Coudray à Montigné-le-Brillant

Avez-vous pensé à habiter en centre-ville ou centre-bourg ? L'aide à l'acquisition est reconduite en 2017

Achetez votre logement principal proche des services et des écoles, limitez les déplacements et faites des économies d'énergie. En 2015, Laval Agglo a créé un dispositif de soutien à l'acquisition dans l'ancien afin de réguler la construction neuve, requalifier les centres-villes et centres-bourgs. Cette aide est reconduite jusqu'au 31 décembre 2017 ! Elle encourage l'achat de logements individuels anciens (antérieurs à 1974) et s'élève à 10 % du montant des travaux TTC (plafonnée à 4 000 €). Le dossier doit être déposé dans les 6 mois suivant l'achat. Une bonification complémentaire de 2 000 € peut être accordée si cette acquisition concerne un logement vacant depuis plus de 2 ans.

Rens. 02 43 91 19 91 ou www.agglo-laval.fr.



3 questions à Gwénaél Poisson et Michel Peigner,

Vice-présidents de Laval Agglomération en charge de l'habitat

La densification de l'habitat est un axe fort du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de 2014 et du PLH (Plan Local de l'Habitat) en cours ?

M.P. : "Oui c'est la grande orientation. Nous travaillons depuis longtemps à densifier les centres-bourgs et ça se voit dans toute l'agglomération même la deuxième couronne."

Cela répond aussi à une réelle demande ?

G.P. : "En effet, de plus en plus d'habitants veulent se rapprocher du centre, par exemple les personnes seules ou les seniors. Ils souhaitent une petite maison ou un appartement à proximité des services et des commerces."

Vous poursuivez de nouveaux projets ?

M.P. : "Oui, nous planchons sur un autre projet dans le centre de Montigné. En deuxième couronne aussi la demande est forte."

G.P. : "D'autant que les nouveaux habitants participent à la qualité urbaine et à l'harmonie architecturale d'une commune."



MOBITUL, un service de transport vraiment adapté

Avec une nouvelle délégation de service organisée avec la société Titi Floris, l'Agglomération entend améliorer le service de transport en répondant aux nouveaux besoins des habitants.

Le service HandiTUL avait été mis en place pour les personnes en situation de handicap afin de les aider à se rendre sur leur lieu de travail. Au fil des années, ce service a accueilli de plus en plus de personnes âgées (pour des trajets liés à la santé, aux courses ou aux loisirs), enregistrant une augmentation des demandes sur l'accompagnement. Afin de mieux répondre aux attentes des habitants, le service s'est transformé : c'est désormais MobiTUL. Depuis le 1^{er} septembre, MobiTUL permet aux personnes de plus de 80 ans ou présentant un taux d'incapacité d'au moins 50 % de bénéficier d'un service de transport spécifique mais aussi d'un accompagnement gratuit. Le service comporte plusieurs trajets hebdomadaires en porte à porte : un aller-retour par jour pour le travail, trois allers-retours par semaine pour les loisirs, les courses... et plus de limites de trajets pour raisons médicales. Les horaires de transport s'élargissent : six jours sur sept, du lundi au samedi, de 7h20 à 19h. L'idée est aussi de les orienter vers les lignes

régulières lorsque cela est possible, en leur permettant d'être accompagnés dans leurs déplacements. Tous les usagers à mobilité réduite peuvent bénéficier d'un accompagnant gratuit sur les lignes classiques (un membre de leur famille, un proche ou un bénévole d'association) afin de les sécuriser.

À la demande

MOBITUL est un service de transport à la demande effectué par des véhicules adaptés et parfaitement équipés. C'est facile et pratique, il suffit de réserver votre trajet 48h à l'avance. Vous pouvez même faire une réservation unique pour des déplacements réguliers. Toutes les personnes qui étaient inscrites au dispositif HandiTUL sont automatiquement intégrées à MobiTul.

Pour les nouveaux inscrits, il faut retirer un dossier à Laval Agglomération (1 place du Général Ferrié à Laval).

Infos : mobitul@agglo-laval.fr
ou 02 43 49 86 24.



Parole d'utilisateur

Nathalie Godard
à Bonchamp

"J'utilisais déjà HANDITUL. Je prends MOBITUL pour me rendre à mon lieu de travail quatre fois par semaine. Le chauffeur vient me chercher à 7h40 le matin et me ramène à 13h juste devant chez moi. C'est beaucoup mieux avec cette nouvelle formule. Je peux sortir davantage, même pour les loisirs ; j'ai plus de liberté et d'autonomie ! Par exemple, je sors pour un rendez-vous chez le podologue, ou un déjeuner entre amis. Et je pourrai me rendre 2 ou 3 fois dans les magasins pour Noël sans souci !"

Denis Mouchel

Vice-président de Laval Agglomération en charge de l'aménagement et des transports



"HandiTUL ne correspondait plus aux besoins des usagers, le nombre de véhicules ne suffisait pas et le coût pour la collectivité augmentait. Nous avons donc mené une réflexion en amont avec les associations. Il fallait isoler ce service de la Délégation de service public (DSP) dans la mesure où il s'agissait davantage de transport individuel. Nous souhaitons aussi

satisfaire les personnes âgées qui ne se sentaient pas capables de prendre le TUL seules. L'idée est d'avoir un service en deux temps : l'offre MOBITUL pour les personnes en situation d'invalidité et l'orientation vers les TUL - 100 % accessibles avec un accompagnateur, lorsque c'est possible. Nous avons déjà des retours très positifs."



Faire de la tri attitude, une nouvelle habitude

Depuis le 15 septembre, Laval Agglo a mis en place de nouvelles consignes de tri. Tous les emballages plastiques et tous les papiers sont à recycler. Plus qu'une nouvelle habitude à prendre, c'est une nouvelle attitude à adopter !

Laval Agglo s'est engagée, avec le soutien d'Eco-Emballages, dans l'extension des consignes de tri à tous les emballages ménagers en matière plastique. En simplifiant ces consignes sur les emballages en plastique, Laval Agglo compte diminuer de 10 % la production d'ordures ménagères par habitant avant 2020. En augmentant de 3 kg, par habitant et par an, le poids des emballages recyclés, Laval Agglo contribuera aux objectifs de la loi sur la Transition énergétique (55 % des déchets ménagers recyclés) à l'horizon 2022.

Tous les emballages plastiques et les papiers se trient

C'est donc une petite révolution ; puisque désormais les déchets tels que le pot de yaourt ou la barquette de beurre intègrent le bac jaune. Ils sont à jeter en vrac, c'est-à-dire bien vidés, mais il n'est pas utile de les nettoyer.

Les bouteilles et autres flacons peuvent toujours être compactés dans un souci de gain de place.

Ces matières plastiques recyclées et valorisées permettent de préserver les ressources naturelles. Ainsi, par exemple, la fabrication d'une nouvelle bouteille d'eau nécessite l'extraction de pétrole alors qu'elle peut aussi être produite à partir d'anciennes bouteilles recyclées. En triant le verre, on économise du sable, en triant le papier ce sont des arbres et pour les objets métalliques, c'est le minerai que l'on évite de gaspiller. Le fait de produire à partir de matériaux recyclés permet également d'économiser de l'électricité et de l'eau.

Un déchet ménager c'est un déchet ultime

Lorsqu'un déchet atterrit dans le bac des ordures ménagères, il ne peut pas être récupéré et toute la matière est

perdue. En effet ces déchets sont directement conduits au centre d'incinération ou bien enfouis. Alors que les déchets valorisés, via les bacs ou les conteneurs jaunes, sont triés, puis revendus à des usines de recyclage.

Depuis 2010, 122 sites de conteneurs enterrés ont été installés

Ainsi, près de 25 000 usagers en bénéficient. Malgré cela, la collecte des déchets recyclables est en baisse sur le territoire (-1,50%). Les nouvelles consignes de tri vont permettre d'inverser cette tendance ! Pour le verre, dont la collecte est toujours en apport volontaire, plus de 150 conteneurs sont à votre disposition sur l'ensemble de l'agglomération. Attention, il est interdit de les déposer entre 21h et 7h du matin, afin de respecter la tranquillité du voisinage.



3 questions à Bruno Maurin

Vice-président de Laval Agglomération chargé de l'environnement

NOUVEAU!
Tous les **EMBALLAGES PLASTIQUES** vont dans les bacs et conteneurs jaunes

Pourquoi Laval Agglomération s'est-elle engagée dans la démarche d'extension des consignes de tri ?

B.M. : L'extension des consignes de tri c'est le sens de l'histoire, par la contribution de toutes et de tous à la maîtrise de la production de nos déchets et à la protection de l'environnement. Même si elle s'inscrit dans la dimension du Grenelle de l'environnement et de la COP 21, cette histoire n'est pas le monopole des débats et des grandes conférences internationales. Elle doit s'écrire, au plus près de chez nous, à notre porte, par nos actions quotidiennes et personnelles (trier ses déchets, économiser l'eau et l'électricité...). C'est aussi cela le sens de l'engagement de Laval Agglomération et ses habitants.

Quels sont les apports de ces nouvelles consignes sur la qualité et la performance des services de tri et de collecte ?

B.M. : Des consignes plus simples et faciles à mettre en œuvre, avec moins de questions à se poser pour les

appliquer au quotidien : maintenant, tous les emballages plastiques rejoignent le bac jaune !

Quels sont les principaux bénéfices pour l'agglomération et ses habitants ?

B.M. : Au delà du bénéfice environnemental, l'extension des consignes de tri permet de mieux recycler et valoriser, donc de donner une autre vie à nos déchets plutôt que de fabriquer des nouveaux produits qui puisent dans les ressources naturelles limitées de notre planète.

Au plan pratique, mieux trier c'est aussi mieux rationaliser nos collectes, valoriser, y compris financièrement, nos déchets, faire des économies et payer moins de taxes (TEOM). C'est donc réduire, pour tous, les coûts de gestion des déchets et participer activement au grand défi de la transition énergétique.



Pour les déchets dangereux, c'est la déchetterie !

Pour la sécurité de tous (agents de tri et rippeurs), il ne faut pas jeter dans les bacs ou les conteneurs (gris/marron, vert ou jaune) des produits dangereux pour la santé ou pour l'environnement. Il faut surtout bien les identifier et pour cela repérer ce logo :



Les déchets considérés comme dangereux proviennent du garage (antigel, polish, liquide de dégivrage, vernis, peinture, enduit, colle, mastic, résine, acétine, solvant, décapant, anti-rouille...), de l'abri de jardin (engrais non organiques, anti-mousse, herbicides, fongicides, chlore, désinfectant piscine), ou bien de la cuisine (soude, eau oxygénée, répulsif ou appâts, décapant four, insecticide, alcool à brûler, nettoyant cheminées, produit pour ramoner...).

Même si on pense ces emballages vides, il faut les apporter en déchetterie où ils sont les bienvenus.

Le saviez-vous ?

Les déchetteries de Laval et de Saint-Berthevin sont ouvertes le dimanche matin de 9h à 12h.

Vous pouvez déposer différents types de déchets (ferrailles, gravats, gros cartons, meubles encombrants, déchets verts, déchets toxiques...) qui **ne sont pas collectés avec les ordures ménagères**.

Et même, vos vieux textiles (vêtements, chaussures, linges de table et de couchage...) ainsi que vos anciens appareils électriques et électroniques (rasoir, box, TV, sèche-cheveux, réfrigérateur, four...).



Finis le casse-tête !

Une réglotte de tri s'est glissée dans ce journal pour vous accompagner dans votre tri quotidien.

Pour tout connaître des consignes de tri, retrouvez les documents (le guide du tri et les mémos) sur www.agglo-laval.fr ou contactez le 02 53 74 11 00.



PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

PLUi, un document stratégique et solidaire

Aujourd'hui, l'intercommunalité est devenue un territoire de vie à part entière : nous habitons dans une commune, nous travaillons dans une autre, nous organisons nos sorties et faisons nos courses dans une troisième. Face à ce constat, aux exigences incontournables du développement durable et aux évolutions législatives récentes, Laval agglomération a débuté en avril 2016 l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Explications.

Un document réglementaire...

Il s'agit d'un document de planification qui guidera l'aménagement et le développement du territoire sur le plan intercommunal et se substituera aux documents existants (PLU communaux). Il déterminera les droits à construire, pour chaque parcelle, et s'imposera à toute demande d'autorisation de construire (permis de construire...).

Ce plan touche à toutes les questions de notre vie quotidienne, que l'on soit résident, actif, chef d'entreprise, agriculteur... Où vais-je pouvoir construire ? Où vont pouvoir s'installer les services et les activités économiques ? Quels seront les espaces naturels et les zones agricoles préservés ?... Le PLUi apportera des réponses qui

conditionneront notre manière de vivre sur le territoire dans les quinze ans à venir.

... pour un projet solidaire

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal a pour ambition d'assurer la cohérence et la complémentarité du développement de du territoire pour répondre aux besoins de la population. L'objectif est de bâtir un projet d'ensemble, coordonné, cohérent et solidaire au sein duquel chacune des 20 communes de Laval Agglo s'inscrit, tout en préservant ses spécificités. Il permet d'avoir une véritable réflexion sur la démographie, l'habitat, l'économie, l'agriculture, le patrimoine et les paysages à l'échelle du territoire.

Du diagnostic au « PADD »

Le "diagnostic", première étape du PLUi et véritable "photographie" du territoire arrive aujourd'hui à son terme. Elle a permis d'analyser les atouts et les contraintes sous tous les angles. Sur la base de cet inventaire les élus travailleront dans les prochains mois à la construction du futur projet de territoire : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), deuxième étape du PLUi. Le PADD a lui pour objet de définir le projet d'aménagement que

Laval Agglomération souhaite mettre en place pour le territoire sur les 10 à 15 prochaines années. Il constitue le cadre général du développement du territoire à partir duquel seront définies les règles d'urbanisme qui s'imposeront à tous.

Comment s'informer et s'exprimer ?

Chaque habitant est concerné par l'élaboration du PLUi et sera invité à s'exprimer sur le devenir de notre territoire. Des outils sont d'ores et déjà disponibles :

- > un dossier d'information et des registres de concertation sont mis à disposition du public au siège de Laval Agglomération et dans chaque mairie des 20 communes du territoire (aux heures et jours habituels d'ouverture),
- > une page est disponible sur le site Internet pour consulter tous les documents liés au projet,
- > des réunions publiques seront organisées afin de restituer les orientations stratégiques.

Chacun a également la possibilité d'écrire au Président de la Laval Agglomération, pour faire part de ses observations, ses suggestions. Une fois finalisé, le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal fera l'objet d'une enquête publique.



Daniel Guérin

Vice-président de Laval Agglomération chargé de l'aménagement

"Le passage au plan intercommunal apporte une vision d'ensemble qui nourrit une politique des sols plus harmonieuse à l'échelle du territoire. Dans une logique de co-construction, l'élaboration du PLUi est le fruit d'un travail collaboratif fort et d'un dialogue renforcé par une large concertation des personnes publiques et des habitants de Laval Agglo. Les élus communautaires sont très impliqués dans sa réalisation.

Sollicités au travers des groupes territoriaux pour les inventaires participatifs des haies bocagères et du patrimoine bâti. Ils apportent leurs connaissances locales tout en valorisant leur attachement au territoire. Cette organisation permet d'appréhender la diversité des problématiques communales et communautaires auxquelles le PLUi doit répondre."



Des visages



Formations en 3D : c'est à Laval avec ON-X !

Basée à Paris, ON-X est une société spécialisée dans le conseil et l'intégration du numérique dans les entreprises et les collectivités. Son entité ON-X 3D, très active au sein de "Laval Virtual University" et du réseau "French Tech", implante une partie de son activité à "La Licorne" à Laval.

ON-X est une entreprise de 180 personnes, positionnée sur les technologies innovantes dans les domaines des télécoms et du très haut débit, de la sécurité, de la dématérialisation, de la conduite de projets et de la Réalité Virtuelle et Augmentée et objets connectés. Bénéficiant de 30 ans d'expérience, ON-X aide les clients à définir une stratégie et à mettre en œuvre leurs projets. Sa mission : faciliter l'accès au monde numérique d'aujourd'hui et de demain en agissant comme un catalyseur. Le Pôle 3D conçoit et développe depuis plus de 10 ans des systèmes de simulation 3D, des applications de réalité virtuelle, des applications de valorisation de contenus multimédias sur plateformes fixes et mobiles dans des environnements très variés.

Des formations sur mesure à Laval

Depuis 2015, ON-X et son entité ON-X 3D font partie des fondateurs de "Laval Virtual University", qui ont pour mission de promouvoir les technologies de la Réalité Virtuelle et Augmentée dans les entreprises françaises au travers de modules de formations très avancés. "Le premier client que nous avons formé est Orange France. En moyenne, cela représente 100 à 140 personnes par an en formation à Laval pendant une semaine" explique Sébastien Roques, responsable du Pôle 3D chez ON-X. Les formations ont lieu à l'ingénierium, mais se dérouleront bientôt au futur Laval

Virtual Center. La SNCF, ENEDIS et d'autres grands donneurs d'ordres ont exprimé leur intérêt.

L'idée est de permettre aux entreprises de se former puis de se développer en France et à l'international. "Les PME aussi ont des choses à expérimenter en formation réalité virtuelle et augmentée, notamment dans les métiers du bâtiment" souligne encore Sébastien Roques. ON-X propose par exemple des sessions de trois jours aux managers et chefs de projets, selon les besoins.

Une implantation stratégique à "La Licorne"

Labellisée « French Tech » sur les sujets de la formation, ON-X a décidé d'implanter à Laval, sur le site de "La Licorne" une partie de son activité 3D. Aujourd'hui le site héberge deux personnes : Nicolas Zuber et Aurélien Duval, au 2^{ème} étage - bureau 5. C'est un peu un retour aux sources puisque tous deux sont lavallois d'origine, ont fait leurs études ici et y ont leurs réseaux. Installés dans leurs nouveaux locaux, ils ont une double mission : assurer les formations "Laval Virtual University", et développer des applications, principalement pour la formation dans le domaine industriel. "C'est un environnement numérique parfait. Nous voulions nous rapprocher des structures, de l'ingénierium et de la Technopole ; et montrer notre investissement sur le territoire. Laval est le pôle Réalité Virtuelle et Augmentée d'Europe".

Guinguez maintenant !

D'octobre à décembre, les bibliothèques et médiathèques de l'agglomération nous plongent dans les temps d'autrefois au cœur de la culture et de l'héritage mayennais. Les animations proposées : lectures de conte, visites de patrimoine, veillées, concerts... sont consacrées au patrimoine sous toutes ses formes !



> BONCHAMP du 4 au 30 novembre

Découverte du bourg d'autrefois, expo de photos et cartes postales à la Médiathèque. Le 19 novembre à 10h30 et 15h : rencontre avec Robert Cherbonneau et Michel Delaurière, deux passionnés par l'histoire de la commune.

> L'HUISSERIE le 4 décembre à 15h30

Concert de chansons mayennaises par l'Ecole de musique ; à 17h : spectacle burlesque et musical 'La Folle histoire ou l'univers caché du Père Noël' - Espace du Maine.

> LAVAL du 3 novembre 2016 au 3 janvier 2017

Portraits choisis des grands donateurs de la bibliothèque Albert Legendre à partir du 19^e siècle.
Le 16 novembre à 17h et le 20 novembre à 16h : Lectures de contes et nouvelles en patois d'chez nous.
Le 4 décembre à 16h : Atelier jeu "Plein les mirettes".
Le 11 décembre de 14h30 à 18h : Les visites extraordinaires avec le Théâtre d'Air.
Le 18 décembre à 16h : Musiques et danses traditionnelles de la Mayenne avec le groupe Blanche Épine - Bibliothèque Albert Legendre.

> NUILLE-SUR-VICOIN du 5 novembre au 19 décembre

Mémoire du temps passé "Jour de fête".
Le 19 novembre à 10h : Visite du patrimoine.
De 16h à 17h : Lectures de contes et nouvelles en patois d'chez nous.
Le 20 novembre de 16h à 18h : 'Voyage au centre de la terre mayennaise' avec Pierre Guichenev - Bibliothèque de Nuillé.

> SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE jusqu'au 30 novembre

Histoire de Saint-Jean de 1900 à 1935 - Église.

Retrouvez le programme complet sur :
www.labib.agglo-laval.fr

Bon appétit : une expo qui fait envie !

Le Centre de culture scientifique (CCSTI) de Laval accueille, à partir du 12 novembre, l'exposition "Bon appétit !" conçue et réalisée par la Cité des sciences et de l'industrie de Paris. Accessible à partir de 5 ans, elle donne des clés aux enfants, aux adolescents et même aux adultes pour mieux manger, tout en se faisant plaisir...

Se nourrir est la préoccupation naturelle et majeure de tout être humain. Cependant nous ne mangeons pas tout la même chose ni dans les mêmes proportions. Sommes-nous égaux face à la quantité de nourriture dont nous disposons ? On connaît tous la pub "mangez 5 fruits et légumes par jour" mais comment s'y retrouver dans tous ces conseils diététiques et nutritionnels ? L'exposition articulée autour de cinq thèmes tels que "Enquête sur les aliments" ou "Pourquoi manges-tu ?" nous invite, à travers des jeux individuels et collectifs, des films et des multimédias à nous interroger sur notre comportement alimentaire en tant que consommateur et citoyen. Trois autres animations sont organisées : un self-info repas qui permet de composer son propre plateau pour découvrir la valeur énergétique de son menu (provenant du Pavillon des sciences de Montbéliard) ; un espace qui décrypte nos habitudes alimentaires selon notre culture (Muséum de Nancy) et un espace pour les plus jeunes, qui devront trouver où poussent les légumes et comment manger une assiette équilibrée.



CCSTI-Musée des sciences de Laval - Place de Hercé
 Ouvert tous les jours (sauf les jours fériés)
 de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Scènes de territoire à Bonchamp, Changé et Saint-Berthevin

Laval Agglomération renouvelle, pour la deuxième année, un programme collaboratif autour des arts vivants sur les communes de Bonchamp, Changé et Saint-Berthevin. Objectif : encourager la circulation des publics et articuler efficacement l'offre culturelle.

Les Angenaises BONCHAMP

> **Arnaud Tsamère**

One man show / Humour

Vendredi 27 janvier 2017 - 20h30

> « **Stationnement alterné** »

Théâtre de boulevard - Comédie

Jeudi 18 mai 2017 - 20h30

Coup de cœur

> « **Portrait craché** »

Théâtre de boulevard - Comédie

Jeudi 2 février 2017 - 20h30

www.lesangenaises.fr

Tél. 02 43 91 45 18



et aussi les sorties du CIN

> **Animation "feu"**

le 27 novembre à 9h30



au Centre Initiation Nature au bois de l'Huisserie à Laval.

Venez découvrir et pratiquer les techniques de production de feu des hommes préhistoriques en participant à une animation où arcs, silex, marcssite et amadou livreront leurs secrets !

> **Découverte des oiseaux d'eau**

Le 11 décembre à 9h30

à l'étang de Changé.



Grèbes, foulques, hérons...

Venez découvrir avec un animateur du Centre Initiation Nature la richesse de la faune qui peuple l'étang de Changé en cette saison.

Réservation :

02 53 74 11 50 ou

centreinitiationnature@agglo-laval.fr

Les Ondines CHANGÉ



Yves Jamaït

> **YVES JAMAÏT**

Chanson française

Vendredi 2 décembre 2016 - 20h30

> **CLARIKA**

Chanson française

Jeudi 26 janvier 2017 - 20h30

Coup de cœur

> **BABEL + ANGRY BEARDS**

Chanson française

Vendredi 3 février 2017 - 20h30

www.culture-change53.fr

Tél. 02 43 53 34 42

Centre de rencontres SAINT-BERTHEVIN

> **Sankofa**

Gospel

Samedi 12 novembre 2016 - 20h30

> **Louis Sclavis, Dominique Pifarely & Vincent Courtois Trio pour le 30^{ème} Europa Jazz Régional Tour**

Musique

Jeudi 6 avril 2017 - 20h30

Coup de cœur

> **Orties par la Cie Group Berthe**

Théâtre

Dimanche 14 mai 2017 - 17h

Sur le chantier du Pôle Culture

www.saint-berthevin.fr

02 43 69 28 27



Cie Groupe Berthe



Tourisme



Les Lumières de Laval du 26 novembre 2016 au 2 janvier 2017 "LE SOUFFLE DU RUBAN"

C'est LE rendez-vous incontournable de fin d'année du grand ouest. Les Lumières de Laval émerveillent, depuis 20 ans, petits et grands avec un thème, une mise en scène et des surprises pour une promenade merveilleuse dans le cœur de la ville. Pour cet anniversaire, Laval déroule son ruban de Noël sur la rivière la Mayenne, sur ses ponts, ses rues et ses places. Laval se dévoilera comme un cadeau, dans une féerie de lumières aux reflets d'or et d'argent. Le ruban sera le fil conducteur, il guidera le promeneur jusqu'au pays lointain du Grand Nord, là où le Père Noël a établi son royaume merveilleux. Un voyage magique qui vous emmènera jusqu'à la contrée des lutins.

Dans la forêt enchantée du Château Neuf, un secret bien gardé attend les enfants les plus sages... À voir aussi, les jets d'eau lumineux sur la Mayenne : toutes les demi-heures, un spectacle de cinq minutes anime la rivière sur une bande-son originale imaginée par les élèves du Conservatoire !

De 7h à 8h30 et de 17h à minuit tous les jours en continu les 24, 25 et 31 décembre 2016 et le 1^{er} janvier 2017

- > **Soirée de lancement** des Lumières le **samedi 26 novembre**.
- > **Marché des Lumières** le **3 décembre** : marché artisanal dans le centre historique de Laval.
- > **Marché de Noël** du **8 au 11 décembre** : 75 chalets joliment décorés, des idées cadeaux, objets déco, produits artisanaux et gastronomiques (square de Boston).
- > **Randonnée aux lampions** les **10 et 17 décembre** dans le centre-ville de Laval.
- > Visites guidées des lumières suivies d'un vin chaud (les 2, 3, 9, 10, 16, 17, 23 et 30 décembre).



Les croisières des Lumières : un long ruban de moments magiques !

Des croisières thématiques démarrent le 27 novembre, à bord du Vallis Guidonis, pour profiter des illuminations avec les menus de fêtes de la Maison Marsollier :

- > **dîner croisière Harmonie** le vendredi de 20h15 à 22h45, en musique avec Ezéchiel Vivier au piano,
- > **dîner croisière Eaux et Lumières** les samedis et dimanches de 20h15 à 22h45,
- > **dîner croisière des Lumières** les mercredis et jeudis de 20h à 22h15.

Croisière promenade au cœur de la ville illuminée du mercredi au dimanche de 16h45 à 18h.

Des croisières spéciales groupes sont aussi organisées chaque jour avec des visites guidées de la vieille ville, le circuit des illuminations, des dégustations de produits locaux, etc. Vous pouvez même privatiser le bateau Vallis Guidonis pour une soirée sur mesure (restauration, animations, DJ) ou le bateau-lavoir Saint-Julien (cocktail, apéritif dînatoire...) !

Infos et réservation :

Office de tourisme - 84 avenue Robert Buron - Laval
Tél. 02 43 49 45 26 - billetterie.office@agglomeration-laval.fr
www.laval-tourisme.com

Les séjours féeriques se déroulent ici

Le temps d'un week-end, l'Office de tourisme de Laval Agglo organise des "séjours Lumières" individuels, sur deux jours et une nuit, dans des hôtels et chambres d'hôtes de l'agglomération. Un cadeau de bienvenue sous forme de ruban vous sera offert pour un séjour ou une croisière-repas.

Réservez-vite !

Infos et réservation :

Office de tourisme - 84 avenue Robert Buron
Laval - Tél. 02 43 49 45 26
billetterie.office@agglo-laval.fr
www.laval-tourisme.com



Zoom sur un prestataire des séjours

Pleins feux sur la Chambres d'hôtes du Moulin de Thuboeuf

Jean-François et Brigitte Couanon ont rénové avec goût leur ancien moulin, devenu une belle maison d'hôtes à Nuillé-sur-Vicoin. Situé dans la campagne à seulement vingt minutes de Laval, Le Moulin de Thuboeuf propose quatre chambres (dont une pour les personnes à mobilité réduite) offrant toutes une vue sur le jardin et la rivière. En plus, vous pouvez profiter de la salle de remise en forme, de l'espace détente avec massages et sauna. Clin d'œil aux meuniers qui se sont succédés dans ce moulin, les chambres portent des noms de céréales !

"La clientèle est très variée, principalement des touristes qui recherchent le calme loin des grandes métropoles" explique Jean-François Couanon. Les propriétaires ont ainsi concocté des itinéraires découverte de la Mayenne, à la journée, avec les sites à visiter, les bonnes adresses et leurs coups de cœur. Ils vous aideront à organiser randonnées et balades pour découvrir les atouts touristiques du département.

En cette période et comme chaque année, les "Lumières de Laval" attirent de nombreux clients, venus de Paris



ou des départements limitrophes. "Cet évènement attire beaucoup de gens, en couples ou entre amis, sur le temps d'un week-end. Nous leur conseillons alors le dîner croisière sur la rivière le samedi soir" ajoute le maître des lieux. C'est clair, une période intense s'annonce au Moulin !

Nouveau site internet : laval-tourisme.com

Le site de l'Office de Tourisme change de look et offre plus de contenus : les incontournables (visite du centre historique, petites cités, thermes d'Entrammes etc.), l'agenda, et toutes les activités à ne pas rater sur l'agglomération. Au jour le jour, consultez le site pour vos loisirs et vos sorties, téléchargez gratuitement les fiches rando et autres brochures. www.laval-tourisme.com

LA TRI attitude,

c'est la bonne habitude !

NOUVEAU!
Tous les
**EMBALLAGES
PLASTIQUES**

vont dans les bacs
et conteneurs
jaunes



Création : Studioversion2.com - Crédit photo : istockphoto © Neustockimages

**TRIONS MIEUX
VIVONS MIEUX**



www.agglo-laval.fr
02 53 74 11 00

